



## **Politique linguistique du Lycée Enoch Olinga**

Date de publication : septembre 2018

Date prévue de 1<sup>ère</sup> révision : septembre 2019

La politique linguistique de notre établissement est basée sur les deux constats suivants :

- La maîtrise de la langue intervient dans tous les autres apprentissages et conditionne dans une grande mesure la réussite de l'élève dans chacune des matières.
- La maîtrise de la langue et le pouvoir de l'expression, conditionnent et influencent toutes les relations et interactions sociales de l'individu durant toute sa vie.

Chacun de ces constats a plusieurs conséquences d'un point de vue tout à fait pratique.

Dans une première partie, nous allons examiner ces conséquences et leur traduction dans la pratique de notre établissement.

Dans la seconde partie de ce document, nous allons présenter plus précisément la situation et l'environnement linguistique de notre établissement, et les conséquences que nous en tirons.

### **A- Notre approche et notre philosophie linguistique**

#### **I) La maîtrise de la langue intervient dans tous les autres apprentissages et conditionne dans une grande mesure la réussite de l'élève dans chacune des matières**

L'enseignement et l'apprentissage de la langue et des compétences langagières ne peuvent donc être considérés comme relevant de l'enseignement d'une seule ou de quelques matières scolaires particulières (langue principale, littérature, langue seconde...), mais interviennent dans toutes les matières.

Ainsi tous les enseignants, de toutes les matières, ont aussi comme responsabilité de contribuer à la maîtrise de la langue, au pouvoir d'expression et aux compétences de communication de leurs élèves. Pour les aider à s'acquitter de cette responsabilité notre établissement a recours à une structure de formation continue des enseignants qui a pour conséquence un travail et une maîtrise toujours plus grands de l'utilisation de cet outil puissant qu'est la langue. En particulier les ateliers de formation de l'IB, de même que les réunions de coordination et de planification coopératives, ont pour but de leur permettre d'adopter avec de plus en plus de facilité les approches de l'enseignement et de l'apprentissage promues par le Baccalauréat International, qui toutes induisent, et sont basées sur, une plus grande maîtrise de la langue, de l'expression et de la communication.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Pour un exposé plus détaillé et scientifique sur les thèmes de la culture, du langage et de la cognition, nous renvoyons le lecteur au document « *Pensée, parole et acte : le rôle de la cognition, du langage et de la culture dans l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles du monde de l'IB* » de Michael Allan

## **II) La maîtrise de la langue, et le pouvoir de l'expression, conditionnent et influencent toutes les relations et interactions sociales de l'individu, durant toute sa vie.**

Pour tout celui qui le médite, ce constat a des conséquences essentielles pour chacun de nous en tant qu'individu, et donc aussi, à plus long terme, sur l'orientation que prennent la société et les communautés dans lesquels nous vivons.

La parole n'est pas neutre. Par le registre de langage utilisé, le ton ou l'emphase, sa douceur ou sa brutalité, elle est capable de créer une réalité, souvent immédiatement visible et parfois bien plus insidieuse ou implicite. Elle est capable de générer l'unité, l'harmonie et l'amour, ou au contraire semer les germes de la discorde et de la haine. Elle peut être outil de manipulation, de concurrence et de rivalité ou de coopération, d'exploration en commun de la réalité et de recherche de la vérité.

### **B- La situation linguistique de notre établissement**

La langue officielle du Niger est le français. Mais le français n'est la langue maternelle que d'une infime minorité de nigériens.

Les autres langues nationales du Niger, qui elles, sont des langues maternelles pour la plupart de leurs locuteurs, sont le Haoussa, le Zarma-Songhaï, le Foulani ou Fulfulde (Peuhl), le Tamashek, le Kanouri, le Toubou et l'Arabe. Ces langues ont toutes de riches littératures orales, et, en plus de l'Arabe, plusieurs d'entre elles ont une longue tradition et littérature écrites, en particulier le Haoussa et le Fulfulde qui sont des langues universitaires au Nigeria voisin.

Le défi qui se présente donc à tout le système éducatif au Niger et en particulier à notre établissement est :

- de maintenir et fortifier la maîtrise du français, qui est une langue donnant une large ouverture sur le monde,
- d'assurer une maîtrise la plus grande possible de l'anglais qui de fait est devenu la *Lingua Franca* de notre monde actuel aussi bien dans le domaine scientifique, que commercial et dans une large mesure culturel,
- et enfin d'assurer la promotion et la pérennité de nos langues nationales, qui fondent la richesse et la diversité de notre environnement, et jouent un grand rôle dans l'édification en chacun de nous d'une identité assez forte pour pouvoir s'ouvrir à l'autre, et pour participer à l'édification de la civilisation d'unité dans la diversité vers laquelle doit s'acheminer l'humanité actuelle.

Ainsi la langue d'enseignement de notre établissement est le français, et les examens auxquels nos élèves sont préparés, le Diplôme National du Brevet et le Diplôme du Baccalauréat International sont présentés en français.

L'importance que nous accordons à la maîtrise du français apparaît d'une part dans les tests de recrutement détaillés dans notre « Politique d'admission », d'autre part dans le fait que le soutien en français est systématiquement envisagé lors de la mise en place des cours de soutien au collège.

Par ailleurs un accent particulier est mis sur l'enseignement de l'anglais. En particulier l'anglais est la langue que nos élèves doivent présenter en tant que langue B dans le groupe de matière 2 (acquisition des langues) au Baccalauréat International.

En ce qui concerne les langues nationales, pour le moment la plus grande part de l'effort est laissée au soin des familles. La contribution de notre établissement sera surtout dans l'interaction avec les parents en ce domaine.

Cependant il faut signaler que plusieurs de nos élèves ont eu jusqu'à présent la possibilité de présenter le Haoussa en tant que langue optionnelle pour le diplôme du baccalauréat français, et la langue arabe en tant que langue vivante II. A présent, pour nos élèves qui le désirerait, la possibilité existe de faire le choix de l'arabe en tant que seconde matière dans le groupe de matière « Acquisition de langues » de l'IB. Par ailleurs, nous nous donnons pour objectif d'examiner avec l'IB la possibilité dans les prochaines années d'introduire le Haoussa dans la liste des langues prises en charge par l'IB.

### **C- Cas des élèves issus d'autres environnements linguistiques**

Dans l'état actuel des choses nous ne pouvons accepter d'élèves ayant effectué leur scolarité antérieure dans une autre langue que le français. Les tests de niveau, en particulier en français pour les élèves souhaitant s'inscrire dans notre établissement sont détaillés dans notre « Politique d'admission ».

Cependant environ deux ans après le début de la mise en œuvre du programme du diplôme de l'IB, nous souhaitons envisager la possibilité d'offrir la possibilité d'inscription au Programme du diplôme aux élèves ayant le niveau requis en français pour suivre les matières des groupes 2 à 5 du diplôme, en leur proposant de suivre la matière du group 1 en autodidaxie.

#### Bibliographie :

*« Pensée, parole et acte : le rôle de la cognition, du langage et de la culture dans l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles du monde de l'IB » de Michael Allan <sup>1</sup>*